

Second Œuvre BL/BS/SO  
Industrie des produits en béton  
Industrie de la carrosserie  
Aménagement d'intérieur et plafonds  
Branche de l'installation électrique  
Enveloppe des édifices  
Branche des techniques du bâtiment  
Montage d'échafaudages  
Plâtrerie, ville de Zurich  
Branche de la construction en bois  
Industrie de la plâtrerie-peinture  
Secteur marbre et granit  
Artisanat du métal  
Branche du carrelage

**A toutes les agences de placement assujetties à la CCT Location de services**

Zurich, en décembre 2020

## Dépôt des décomptes des cotisations de retraite anticipée (MPR / RA / CCRA)

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous rappeler que les déclarations relatives aux **cotisations du 2<sup>ème</sup> semestre 2020 (01.07.2020 – 31.12.2020) pour la retraite anticipée** dans les branches suivantes doivent nous être remises avant le **31 janvier 2021** :

### - **MPR Enveloppe des édifices**

(Tarifs : Contribution de l'employé : 0.50 % de la masse salariale soumise à la SUVA / Contribution de l'employeur : 0.85 % de la masse salariale soumise à la SUVA)

### - **RA Montage d'échafaudages**

(Tarifs : Contribution de l'employé : 1 % de la masse salariale soumise à la AVS / Contribution de l'employeur : 4 % de la masse salariale soumise à la AVS)

### - **MPR Industrie de la plâtrerie-peinture**

(Tarifs : Contribution de l'employé : 0.85 % de la masse salariale soumise à la SUVA / Contribution de l'employeur : 0.85 % de la masse salariale soumise à la SUVA)

### - **CCRA Marbre et granit**

(Tarifs dès 01.08.2018 : Contribution de l'employé : 1,4 % de la masse salariale soumise à la SUVA / Contribution de l'employeur : 1,2 % de la masse salariale soumise à la SUVA)

Nous attendons le versement des montants déclarés d'ici au **28 février 2021**.

Les formulaires de décompte se trouvent sur notre site [www.inkassopool.ch](http://www.inkassopool.ch). Dans le cas où vous souhaiteriez établir les décomptes avec vos propres formulaires, il faudrait impérativement veiller à ce que toutes les informations requises y figurent (nom, numéro d'assurance sociale, date de naissance, arrivée dans l'entreprise/départ, nombre d'heures, salaire global). Les déclarations incomplètes ne peuvent être acceptées.

Si vous n'avez **pas loué de personnel** durant le **deuxième semestre 2020** dans les quatre branches **concernées**, nous vous prions de **nous le confirmer par écrit**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

**InkassoPool**

Belen Loureiro